

Campus Ceria

Conception et suivi de la construction d'un complexe scolaire composé de deux écoles secondaires à pédagogie active, d'un réfectoire, d'une rénovation d'un hall de sport existant, de la construction d'un parking et de sa voie d'accès, du réaménagement d'une drève et de l'aménagement des abords paysagés.

Avenue Emile Gryson 1, 1070 Anderlecht, Belgique

Maître d'ouvrage

Architecte

Bureau d'exécution

Techniques spéciales - PEB

Stabilité

Acoustique

Paysagisme

COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

AM «V+ / MSA / 51n4e»

Bureau Bouwtechniek

MK Engineering

Greisch

Daidalos Peutz

Plant en Houtgoed

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

5 décembre 2018

07 . ANNEXE II AVERTISSEMENT A LA VGC



MSA

51N4E

**ANNEXE II : Avertissement au(x) (co)propriétaire(s) d'un bien
de l'intention d'introduire une demande de permis d'urbanisme**

**AVERTISSEMENT AU(X) (CO)PROPRIETAIRE(S) D'UN BIEN
DE L'INTENTION D'INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME**

PAR RECOMMANDE

Je soussigné(e) (identité du demandeur de permis d'urbanisme)

Nom, prénom (personne physique) : Bernadette LAMBRECHTS
Nom, statut et n° d'entreprise (personne morale) : Commission communautaire française, Administration, 0457.419.435
Personne à contacter : Yvan Azizollahoff
Adresse : Rue des Palais n° 42 bte
Code postal : 1030 Localité : Bruxelles
Téléphone : 02/800.82.01 GSM : 0499/588.021 Fax :
E-mail : yazizollahoff@spfb.brussels

Fais connaître au propriétaire (identité du(des) (co)propriétaire du bien)

Nom, prénom (personne physique) : Gordan Cengic
Nom, statut et n° d'entreprise (personne morale) : Vlaamse Gemeenschapscommissie
Adresse : Avenue Emile Jacquain n° 135 bte
Code postal : 1000 Localité : Bruxelles

du bien sis (localisation du bien)

Adresse : 1070 Anderlecht - Sentier de la Drève 16 - 16+

Cadastre : 21306 6 division, section D33L n° P000
D33M P00
D61L 3P0000

Que j'ai l'intention d'introduire prochainement une demande de permis d'urbanisme visant à exécuter les actes et travaux suivants (objet de la demande)

(décrire succinctement la nature des actes et travaux projetés) :

Construction d'un complexe scolaire composé de deux écoles secondaires à pédagogie active, d'un réfectoire,
d'une rénovation du hall omnisport existant, de la construction d'un parking et de sa voie d'accès,
du réaménagement d'une drève et de l'aménagement des abords paysagés

Fait à Bruxelles, le 5.12.2018

(signature(s))


Bernadette LAMBRECHTS
Administratrice générale